

FRAIS DE DÉPLACEMENT

En dollars

Exercice financier : 2015-2016
Trimestre : janvier à mars

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
<u>Personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales</u>	
TOTAL	451 301 \$

Informations complémentaires

- Aucun personnel de cabinet au Directeur des poursuites criminelles et pénales
- Un montant de 36 845 \$ a été remboursé par d'autres ministères, organismes ou entités.